

## DU SANG NEUF CHEZ MDEON

**DOMUS MEDICA PRESIDE POUR LA PREMIERE FOIS LA PLATEFORME**

La 9<sup>ème</sup> année d'activités de Mdeon débute avec une toute nouvelle présidence. C'est l'association de médecins généralistes **DOMUS MEDICA** (en la personne du Dr Guido Istas) qui préside à présent la plateforme pour une durée d'un an. La présidence sera confiée l'année qui suit à l'industrie (représentée par Unamec, 1<sup>er</sup> Vice-Président, en la personne de Richard Van den Broeck) et ensuite aux autres professions membres de Mdeon (représentées par OPHACO, 2<sup>e</sup> Vice-Président, en la personne du Phn Marc-Henri Cornély).

**L'AGREMENT DE MDEON RENOUVELÉ ET PROLONGÉ**

Au terme de 8 années d'application de la procédure de visa, les autorités ont à nouveau **renouvelé leur confiance** à l'égard de Mdeon. En effet, Madame Maggie De Block, ministre de la Santé Publique, a proposé au Roi de renouveler l'agrément de Mdeon pour la 9<sup>ème</sup> fois consécutive. Cette évaluation positive repose principalement sur le rapport d'activités détaillé relatif à l'année écoulée (voir infra) ainsi que sur le rapport de l'auditeur externe indépendant qui atteste que Mdeon respecte l'ensemble des conditions mises à son agrément.

Une nouveauté par rapport aux années précédentes est la durée de l'agrément. Le nouvel agrément est effectivement valable pour **une durée de 26 mois\*\*** et non plus de 12. Après 9 années complètes de collaboration, les autorités ont accepté de délivrer un agrément d'une durée de maximum 3 ans. Le nouvel agrément court donc jusqu'au 31 mai 2017.

**MDEON PUBLIE SON RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL**

Mdeon rédige chaque année un rapport d'activités détaillé, qui est publié ce jour sur le site internet de la plateforme. En voici les principaux chiffres:

- un total de 6.716 demandes de visa ont été traitées en 2014, soit **1,4% de plus** par rapport à 2013. 80% des demandes introduites ont fait l'objet d'un visa, pourcentage qui passe à **96% d'approbations** après réintroduction des dossiers refusés
- l'hospitalité offerte aux professionnels de la santé repris dans les 5.408 demandes de visa approuvées en 2014 s'élève à la somme de **62,4 millions d'euros**
- 80% des **44.898 participations sponsorisées** concernent les médecins spécialistes, suivis par les infirmiers qui représentent 9% des participations
- sur les **497 entreprises** qui ont introduit des demandes de visa en 2014, 270 entreprises (soit 54%) sont étrangères. Elles sont à l'origine de **15%** des demandes de visa

- **81% des manifestations** scientifiques ayant fait l'objet de demandes de visa en 2014 ont eu lieu **en Europe**, dont 18% en France, 11% en Belgique et 10% aux Etats-Unis.

\* Mdeon est une plateforme déontologique constituée de **25 associations** de médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, infirmiers, kinésithérapeutes, paramédicaux, techniciens hospitaliers et de l'industrie (ABPH, ABSyM, AFITEB, APB, AXXON, BACHI, Cartel, Ceupa, Domus Medica, FBP, Febelgen, Formavet, GBS, IPSA, OPHACO, pharma.be, SSMG, SSPF, SVH, UNAMEC, UGIB, UPV, VBT, VDV et le VVZ) afin de créer un cadre de qualité concernant l'information et la promotion des médicaments et dispositifs médicaux. L'Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé (AFMPS) effectue le contrôle du respect de l'obligation de visa, auprès des entreprises et des professionnels du secteur de la santé, qui sont co-responsables en matière de sponsoring.

\*\* Cf. l'arrêté royal du 3 avril 2015 portant agréation des organes visés à l'article 10, §3 de la loi du 25 mars 1964 sur les médicaments, publié au Moniteur Belge du 8 mai 2015.

### **Pour plus d'informations**

Stéphanie Brillon - Directeur Mdeon  
Tél. 0479/725.257 - [sb@mdeon.be](mailto:sb@mdeon.be)